



2^{DA} SESSIONE URDINARIA DI U 2025
RIUNIONE DI I 27 È 28 DI NUVEMBRE DI U 2025

2^{ÈME} SESSION ORDINAIRE DE 2025
RÉUNION DES 27 ET 28 NOVEMBRE 2025

N° 2025/O2/080

**Question orale déposée par M. Jean-Noël PROFIZI
au nom du groupe « Core in Fronte »**

**OBJET : FINANCEMENTS, DESTINATION FUTURE ET PERSPECTIVES DE
VALORISATION DU «PALAZZU DI STOPPIELLE» A CENTURI**

Monsieur le Président du Conseil exécutif,

U Palazzu di Stoppielle, situé sur la commune de Centuri, a été acquis par l'Office Foncier de la Corse en octobre 2021 dans le cadre d'un portage effectué pour le compte de la Collectivité de Corse. La mission confiée à l'OFC consistait à assurer la sauvegarde et la valorisation de ce magnifique édifice emblématique des « Palazzi di l'Americani » du Cap Corse.

Cette acquisition fut un geste à la fois patrimonial, politique et militant, affirmant la volonté de la Collectivité de Corse de lutter contre la spéculation foncière, de préserver les lieux symboliques de notre mémoire commune et d'empêcher la privatisation du site — rappelons que la bâtisse devait être achetée par une société immobilière parisienne. Le coût de l'investissement initial a été évalué à 1 100 000 €. La CdC a demandé à l'Office Foncier une mise à disposition à titre gratuit de la bâtisse jusqu'à la fin du portage prévue pour 2026, afin de permettre la réalisation d'interventions d'urgence et de travaux provisoires.

En 2022 et 2023, des travaux de mise en sécurité ont déjà été réalisés. Le diagnostic réalisé a révélé un état sanitaire préoccupant, et une programmation chiffrée des travaux de restauration a été établie, avec le soutien technique de la Direction du patrimoine de la CdC, pour un montant total d'environ 5 800 000 €.

Au regard de ces éléments, et même si le « Palazzu de Stopiella » est mentionné dans le document d'orientation budgétaire 2026 nous souhaiterions obtenir les précisions suivantes :

- Quels sont les financements identifiés à ce jour pour assurer l'achat, les interventions urgentes, et la rénovation du Palazzu di Stoppiella ?
- Quelle est la destination envisagée à l'issue de sa restauration ?
- Un projet culturel, patrimonial ou institutionnel est-il à l'étude, en cours de définition, ou déjà formalisé par les services de la Collectivité de Corse ?

Vi ringraziamu.